



Dossier de candidature à remplir par les chargés de mission/de coopération du territoire, du contrat local de santé (CLS) ou de la Convention territoriale globale (CTG) souhaitant faire bénéficier les EAJE de son territoire, d'un accompagnement en Santé Environnement en 2025

Date limite de remise de candidature vendredi 25 avril 2025 à :

aoife.urbach-harvey@fr.gt.com ET

chloe.thevenot@fr.gt.com

Je dépose la candidature pour faire bénéficier des EAJE de mon territoire d'un accompagnement méthodologique vers la prise en compte de la santé environnementale afin de favoriser la prévention et la promotion de la santé de l'enfant

▪ **Désignation du chargé de mission / coopération du territoire (CLS, CTG, Collectivité) :**

Ce référent sera chargé du suivi global du projet, de la coordination avec les EAJE du territoire, du lien avec les équipes, et de la participation aux réunions en visioconférence et en présentiel. Il bénéficiera de l'accompagnement dans un objectif d'essaimage de la démarche par la suite.

Coordonnées :

Nom, prénom, fonction de la personne contact :

Téléphone :

Mail :

CLS ou CTG :

Nombre d'EAJE bénéficiaires au sein du territoire :

Pour chaque EAJE :

- Renseigner le nom et les coordonnées de l'établissement
- Désigner un à deux référents en charge du projet :

Ces référents seront notamment chargés de la réalisation de l'autodiagnostic, du lien avec les équipes, et de la participation aux réunions en visioconférence et en présentiel, afin de bénéficier de l'accompagnement pour son EAJE.

- **Exposé des motivations à rejoindre la démarche** (quelques lignes précisant, par exemple, l'inscription du projet d'établissement des EAJE ou dans les projets politiques territoriaux (CLS/CTG), les démarches déjà engagées, les éventuelles perspectives de déploiement à d'autres structures relevant du même gestionnaire ou territoire ...).

Engagements :

- Je m'engage et j'engage les EAJE à participer à l'ensemble de la démarche et à contribuer aux réunions collectives
- Je m'engage à débiter l'action en avril 2025
- Je m'engage et j'engage les EAJE à avancer sur le projet en bonne harmonie avec l'opérateur qui a été retenu

Signature du chargé de mission ou de coopération :

Les critères de sélection :

- Projet et motivation à candidater (existence de démarche, mobilisation des équipes, dynamiques collective inter-établissement et territoriale...);
- Engagement des EAJE postulantes ;
- Engagement du territoire et des acteurs locaux ;
- Engagement pour la durée du projet ;
- Le dossier arrive complet dans les délais.

En quoi consiste cet accompagnement ?

Un auto-diagnostic des pratiques en santé environnementale grâce à l'appui de la plateforme Primum Office, une hotline, des visioconférences, une réunion territoriale et une réunion régionale.

Chaque établissement recevra un scoring et un rapport agrégé sera restitué lors d'une journée territoriale. Il proposera un plan d'action collectif, la définition des priorités communes, des retours d'expériences, des visuels de communication, également.

Les thématiques du diagnostic sont :

- Gouvernance
- Achats
- Alimentation
- Soins
- Activités / Extérieur
- Bâtiment
- Environnement
- Sociétal

Ce que la démarche vous permet :

- De mieux identifier les points forts et les points d'amélioration ;
- D'établir, à partir, de l'auto-diagnostic vos priorités d'actions individuel et collectif ;
- De valoriser vos points forts en interne et en externe, de bénéficier de l'intelligence collective et du retour d'expérience d'autres structures.

Ce que la démarche implique pour le chargé de mission et les référents des EAJE :

- La désignation de **1 référent à l'échelle du territoire et de 1 à 2 référents** au sein des EAJE, en charge du suivi du dossier et de la remontée des données pour l'auto-diagnostic ;
- La mobilisation en interne pour la mise en œuvre du plan d'action et la participation aux journées et visios collectives ;
- Un engagement à participer sur la durée d'accompagnement du projet en 2025.

Calendrier prévisionnel

PHASE 1 LANCEMENT

1. Appel à candidature (retour avant **25/04/25**)
2. Lancement et présentation de l'outil d'autodiagnostic (**23/05/25 - 14h00 à 15h30**)

PHASE 2 DIAGNOSTIC

1. Ouverture des comptes Primum Office
2. Hotline à la saisie des données

PHASE 3 RESTITUTION

1. Analyse et agrégation des données : **scoring**
2. Restitution lors d'une réunion collective en présentiel par territoire (0,5j)
3. Définition du plan d'actions et des objectifs collectifs



PHASE 4 ACCOMPAGNEMENT

1. Accompagnement au travers de 4 visioconférences collectives



PHASE 5 PARTAGE

1. Rédaction de fiches de bonnes pratiques/fiches actions en santé environnementale à destination de toutes les crèches bretonnes
2. Bilan lors d'une journée collective en présentiel : état d'avancement, retours d'expériences, support de sensibilisation (0,5j)



Mars – Mai 2025

Juin – Juillet 2025

Septembre - Octobre
2025

Octobre - Décembre
2025

Décembre - Février
2026

Vous avez des questions ?

Nous vous invitons à contacter : aoife.urbach-harvey@fr.gt.com